

mondiale. Ils ont souligné que l'engagement et les travaux du Commonwealth au regard de la promotion de la saine gestion des affaires publiques et de la prévention de la corruption doivent être crédibles, tangibles et visibles. Ils ont donné instruction au secrétaire général de formuler des stratégies afin de faciliter l'exécution du plan directeur et de rendre compte des progrès accomplis en la matière, et ce, de façon périodique.

La société civile

42. Les chefs de gouvernement ont déclaré que le développement axé sur les populations supposait que ces dernières devaient participer directement au processus décisionnel et à la mise en œuvre des plans et des programmes de développement par l'intermédiaire de leurs propres organisations. Ils ont fait valoir l'importance du rôle de la société civile, qui permet aux populations de bénéficier de la mondialisation, qui contribue à l'atteinte des buts que sont l'élimination de la pauvreté, l'égalité des chances et la répartition équitable des ressources, et qui aide à régler plus efficacement les conflits ethniques, raciaux et religieux. Ils ont reconnu la nécessité de faciliter les efforts des organisations non gouvernementales locales et régionales pour renforcer les capacités. Ils ont pris acte du rapport de la Fondation du Commonwealth pour les citoyens et la conduite des affaires publiques, et du Communiqué du troisième Forum des ONG du Commonwealth; ils ont demandé aux hauts fonctionnaires d'étudier à leur prochaine rencontre la possibilité que le Forum présente ses vues à la prochaine Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Les services financiers

43. Les chefs de gouvernement ont affirmé le droit des pays membres de jouer le jeu de la concurrence sur les marchés financiers internationaux au moyen de la prestation de services financiers aussi bien sur leur territoire qu'à l'extérieur de celui-ci. Ils ont reconnu l'importance de premier plan des services financiers pour les économies de certains pays membres. Ils ont également convenu de la nécessité d'apporter des améliorations aux mécanismes existants afin de réglementer les transactions et les marchés financiers internationaux, compte tenu de l'augmentation de leur volume, de leur taille et de leur complexité du fait de la mondialisation. Ils ont demandé au Secrétariat d'offrir une assistance aux pays membres afin qu'ils améliorent, au besoin, leurs pratiques de fonctionnement et resserrent leurs normes réglementaires dans ce domaine. De cette façon, ils seront en mesure de préserver le système bancaire et financier international, et de prévenir la criminalité financière, notamment le blanchiment d'argent.

L'environnement et le développement

44. Les chefs de gouvernement ont convenu que le Commonwealth devrait continuer de concourir à la formation d'un consensus et de renforcer la coopération internationale en vue de préserver la diversité biologique. Cela aura pour effet d'écarter les menaces actuelles et les nouvelles menaces pour l'environnement mondial, notamment dans les petits États insulaires et d'autres États vulnérables, du fait du changement climatique. Ils ont souligné la nécessité de résoudre les questions en suspens et de voir à ce que le Protocole de Kyoto entre en vigueur dans les meilleurs délais. Ils ont exprimé leur inquiétude devant les effets de la déforestation et ont engagé le Secrétariat du Commonwealth et d'autres organisations internationales à effectuer, à la demande des États membres, des études visant à accroître la disponibilité de sources d'énergie de rechange durables et abordables, particulièrement en Afrique subsaharienne.